



---

**SOCIETE ROYALE DES OFFICIERS RETRAITES  
CERCLE DE NAMUR – ASBL**

A.S.B.L. N° 0810.558.526. Siège social : B-5001 Belgrade. Siège  
d'exploitation et adresse de correspondance :  
Michel Leenaers, Président SROR-NAMUR - ASBL, 147 Rue Antoine Nélis à  
B-5001 BELGRADE (Belgique)  
Tel: 081734808 email :leenaersm@hotmail.com

---



**Excursion « Vogelsang » le mercredi 26 juin 2019 Organisateur : Pierre FRENAY**



Le matin : exposition permanente de la forteresse de l'Ordre nazi, entre fascination et crimes des Herrenmenschen (la race des seigneurs)

Vous accédez à l'exposition permanente du Centre de documentation de Vogelsang sur le passé nazi en traversant le Centre d'accueil. Au fil de 11 chapitres, elle propose de nombreux objets d'époque.

Les travaux de construction du camp débutent le 15 mars 1934, selon les plans de l'architecte Clemens Klotz.

En 1936 débutent les activités de formation des cadres nazis : les jeunes gens sélectionnés pour devenir Officiers de l'Ordre noir passaient par les Junkerschulen de la SS à Bad Tölz en Bavière ou à Braunschweig. Ceux jugés les plus conformes aux idéaux du régime, devenus Officiers supérieurs, faisaient ensuite un stage dans les châteaux de l'Ordre (Ordensburger) à Crössinsee en Prusse orientale, Sonthofen en Bavière et Vogelsang dans l'Eifel. A Crössinsee, on mettait surtout l'accent sur la force et le caractère, à Sonthofen sur les différentes spécialités et à Vogelsang sur la conception du monde (Weltanschauung) du régime.

En 1940, la plupart des travaux de construction à Vogelsang s'arrêtent en raison de la guerre et les cycles de formations des cadres de l'Ordre noir s'y interrompent.

A partir de 1942, le camp est utilisé par trois « Adolf Hitler Schulen », des écoles de la Hitlerjugend et sa cantine est transformée en maternité, pour accueillir principalement des femmes provenant des grandes villes allemandes menacées par les bombardements.

Fin 1944, les bombardements alliés mettent à mal le camp.

L'après-midi : Vogelsang belge



La prise de Vogelsang par l'armée américaine en 1945, puis sa cession à l'administration d'occupation britannique en 1946 amorcent une utilisation militaire de Vogelsang pendant plus de 60 ans.

D'abord, l'armée britannique transforme la zone en terrain d'exercice militaire (voir l'expulsion des 550 habitants de Wollseifen en trois semaines).

En 1949, l'OTAN est créée.

A partir de 1950, l'armée belge se sert des cent hectares du site sous le nom de « Camp de Vogelsang ». Elle y érige à partir de 1950 de nouveaux bâtiments, tels que la grande caserne « Van Dooren », le cinéma de caserne, une chapelle, ainsi que des baraques d'habitation pour les militaires en exercice. Une coupole de tir, des stands d'entraînement et d'autres nouveaux bâtiments existent toujours comme autant de souvenirs de cette période.



Caserne Van Dooren

Les troupes des pays alliés de l'OTAN se servent également du camp pour leurs exercices.

En 1991, fin de la guerre froide.

L'armée belge reste gestionnaire du site jusque 2005.

Depuis 2006, Vogelsang IP est un lieu consacré à la tolérance, à la diversité et au mieux-vivre ensemble.

## PLANNING

07h30 Nous quitterons le parking arrière du cinéma "ACINAPOLIS afin de rejoindre le relais de l'autoroute à Barchon à 09.00 h, afin d'y prendre le café, accompagné soit d'un croissant soit d'un pain au chocolat (\*).

10h00 h : visite libre de l'exposition permanente.

12h00 h : Déjeuner à la cafetaria du camp.

Menu : Apéritif : bière, soda, vin ou boisson chaude (\*)

Assiette de salade variée

Plat : choix entre schnitzel avec accompagnement de frites ou blanc de poulet et champignons (\*)

Boisson : au choix, voir ci-dessus (\*).

14h30 à 16.00 h : Visite guidée du camp pendant la période belge

16.30 à 17.30 h : promenade libre.

17h30 h : Retour vers Jambes

INSCRIPTIONS : avant le mardi 4 juin 2019 au moyen du bulletin ci-après à renvoyer à :

Pierre FRENAY

Avenue des Frênes, N° 2, à 1410 WATERLOO

ou par Tf au numéro 0479/650873 ou par E-mail à l'adresse suivante :

pierre.frenay@skynet.be.

En tout état de cause, l'inscription n'est officielle qu'à la réception du paiement.

Une version électronique de ce bulletin d'inscription se retrouve sur le site de la SROR /Cercle de Namur et sur le site de la SROR nationale.

**PAF : 55,00 EUR par personne (plus 2,50 EUR pour les invités non membres de la SROR), à verser au compte (IBAN) BE09 0689 3277 4457 de la SROR Namur avant le 4 juin 2019, avec la communication "Excursion 26 juin 2019".**

**Attention : dépêchez-vous, nombre de places limité à 45 personnes !**

---

### BULLETIN D'INSCRIPTION

pour l'excursion du **mercredi 26 juin** 2019

(à renvoyer à Pierre FRENAY avant le mardi 4 juin 2019)

Nom et Prénom : .....

Adresse : .....Téléphone :  
.....

J'inscris ..... membre(s) et ..... invité(s) et je verse la somme de ..... x 55,00 € et ..... x 57,50 €, soit ..... € au compte (IBAN) de la SROR Namur (biffer les mentions inutiles) (\* : les choix à préciser pour le **04 juin**) :

A la halte : croissant ou pain au chocolat pour ... personnes (biffer mention inutile). Si rien biffé = croissant.

Pour le repas du midi, j'opte pour schnitzel ou blanc de poulet pour ... personnes (biffer mention inutile). Si rien biffé = schnitzel.

Pour la boisson du repas : un verre de vin ou de bière ou d'eau pour ... personnes. Si rien biffé = un verre de vin.

Date : .....

Signature : .....

---